



SAUVEGARDE 69

IME LA CERISAIE

5 chemin de la Cerisaie
69690 BESSENAY
T 04 74 72 88 00
F 04 74 72 88 01
lacerisaie@sauvegarde69.fr

www.sauvegarde69.fr

Directrice :
Béatrice MONNIN

Chef de service hébergement :
Belinda BRIAND

Chef de service semi-internat, SESSAD,
Pôle de Jour :
Anne GENIN

IME : Institut Médico Educatif

ARS : Agence Régionale de Santé

SESSAD : Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile

MDMPH : Maison Départementale Métropolitaine des Personnes Handicapées



SAUVEGARDE 69

INSTITUT MEDICO EDUCATIF

LA CERISAIE



5 chemin de la cerisaie
69690 Bessenay

Tél : 04.74.72.88.00

Fax : 04.74.7.88.01

mail : lacerisaie@sauvegarde69.fr

www.sauvegarde69.fr

L'INTERNAT

L'internat propose un accueil en semaine du lundi au vendredi mais également en séquentiel. L'accueil en internat se fait en fonction des besoins de l'enfant. Il s'agit d'une démarche éducative qui doit permettre à l'enfant de travailler sur le développement de son autonomie et son épanouissement.

L'accompagnement des jeunes est assuré par une maîtresse de maison et 5 éducateurs par groupe (de formation éducateur spécialisé, moniteur-éducateur et aide médico-psychologique).

LE SEMI-INTERNAT

A l'instar de l'internat, le semi-internat propose un accueil en semaine, du lundi au vendredi, mais également en séquentiel (un aménagement de l'emploi du temps est possible en fonction de profil et du projet de chaque personne accueillie). Cet accueil s'effectue en journée, de 9h à 17h.

Les personnes accueillies sont amenées chaque matin par des taxis collectifs et déposées chaque soir à des lieux de ramassage préalablement définis.

LE SESSAD

Le Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile a vu le jour en septembre 2017. Il dispose de 6 places et s'adresse à des enfants, adolescents ou jeunes adultes, porteurs de déficience, avec ou sans troubles associés. Comme son nom l'indique, le SESSAD est un service tourné vers l'extérieur. Les prises en charge se font sur les lieux de vie des personnes accompagnées (domicile, école, collège, milieu associatif...).

LE POLE DE JOUR

L'IME la Cerisaie a choisi de proposer un mode d'accompagnement particulier en journée, avec des ateliers menés par des professionnels. Ainsi, le Pôle de Jour est composé de 6 professionnels (éducatrice technique, éducateur spécialisé, éducatrice sportive, monitrice éducatrice et deux enseignantes). L'équipe s'inscrit complètement dans l'équipe pluridisciplinaire de l'IME et les ateliers proposés le sont en fonction des projets individuels des personnes accueillies.

LES AUTRES SERVICES DE L'I.M.E.

La Cerisaie propose aussi un DEV (dispositif d'évaluation), pour aider la MDPH dans la prise de décision d'orientation des enfants. Et un Dispositif Week-end, pour soutenir des personnes ou familles ayant besoin de répit.

QUI SOMMES NOUS ?

L'I.M.E. la Cerisaie est implanté sur la commune de Bessenay, dans les Monts du Lyonnais, depuis 1969. Il accueille aujourd'hui 35 jeunes internes, 12 semi-internes et le SESSAD accompagne 6 enfants vivant autour de Bessenay.

L'I.M.E. dispose d'un agrément pour accueillir des enfants et jeunes adultes, de 6 à 20 ans, déficients moyen à sévère, avec ou sans troubles associés. L'établissement est ouvert 210 jours par an.

UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

L'I.M.E La Cerisaie c'est une équipe pluridisciplinaire composée d'un pédopsychiatre - une psychologue - une orthophoniste - une psychomotricienne - une infirmière - des éducateurs spécialisés - des moniteurs éducateurs - des aides médico-psychologiques - une éducatrice en activités physiques adaptées - une éducatrice technique spécialisée - des enseignantes spécialisées mises à disposition par l'Education Nationale - une assistante sociale - des services généraux et administratifs - deux chefs de service et une directrice.

L'ADMISSION

Les familles sont avisées de l'orientation de leur enfant en milieu spécialisé par la MDMPH.

L'admission se fait ensuite en 2 étapes :

- Lors d'un premier entretien, la famille est reçue par la directrice de l'I.M.E.. L'association et l'établissement sont présentés, divers documents sont remis à la famille. Cet entretien est suivi d'une rencontre avec le médecin psychiatre de l'établissement.
- Une commission d'admission se réunit ensuite afin de décider de l'accueil ou non de l'enfant dans l'établissement.

LE FINANCEMENT

Le dispositif I.M.E. est financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) sur des fonds versés par l'Assurance Maladie.

